

Ancien Hôpital Royal Victoria - Grande réflexion sur le réaménagement d'un site ancestral

NOUVELLES FOURNIES PAR

Office de consultation publique de Montréal →

Sept 02, 2021, 08:00 ET

MONTRÉAL, le 2 sept. 2021 /CNW Telbec/ - La consultation sur l'ancien Hôpital Royal Victoria est lancée aujourd'hui. La documentation complète et le calendrier des activités sont maintenant disponibles sur le site Web de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). L'OCPM a été mandaté le 31 mai dernier pour recueillir les avis de la population montréalaise sur le réaménagement du site de l'ancien hôpital et de l'Institut Allan Memorial situé dans l'arrondissement de Ville-Marie, laissé en grande partie vacant à la suite du déménagement du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) sur le site Glen dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce en 2015.



Consultation sur l'ancien Hôpital Royal Victoria : la consultation porte sur le Plan directeur d'aménagement du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial, laissé en grande partie vacant après la migration des activités du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) vers le site Glen dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce en 2015. (Groupe CNW/Office de consultation publique de Montréal)



Ce projet de requalification du site requiert des interventions de la Ville de Montréal, de la Société québécoise des infrastructures (SQI), du ministère de la Culture et des Communications et de l'Université McGill.

Plus spécifiquement, la consultation vise à faire adopter, en vertu du paragraphe 5 de l'article 89 de la Charte de la Ville, le Règlement autorisant la démolition, la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments, ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs sur le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria, ainsi qu'un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal et son document complémentaire.

Ainsi, les parties prenantes veulent entendre la population entre autres sur l'aménagement global du site, sur la vision du Plan directeur d'aménagement, sur la conservation et l'évolution des patrimoines naturel, paysager, architectural et culturel ainsi que sur le développement durable du site et sur l'accessibilité au parc du Mont-Royal.

Les dates importantes pour cette consultation sont :

- Jusqu'au 11 octobre - questionnaire d'introduction en ligne
- 8 septembre, 19 h - séance d'information
- 23 septembre, 19 h - séance de questions et réponses
- À partir du 25 septembre - visites guidées du site (dates précises à confirmer)
- Du 24 septembre au 21 novembre - opinions en ligne, par la poste ou par téléphone
- 4 novembre - date limite pour l'inscription aux opinions écrites ou orales
- À partir du 10 novembre - séances d'audition des opinions

Voyez tous les détails de la consultation au ocpm.qc.ca/fr/royal-victoria/.

Des troussees postales contenant le dépliant de la consultation, la documentation fournie par les parties prenantes et par la Ville, et le questionnaire pour rédiger votre opinion sont disponibles en français et partiellement en anglais pour les personnes qui le désirent. Les citoyens peuvent en faire la demande en téléphonant au 514 872-8510.

À propos de l'Office de consultation publique de Montréal

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), créé en septembre 2002 et inscrit à la Charte de la Ville de Montréal, est un organisme indépendant qui réalise les mandats de consultation publique confiés par le conseil municipal ou le comité exécutif de la Ville de Montréal. Il est chargé de recueillir l'opinion des citoyens et des parties prenantes concernées sur divers sujets. Ses employés et commissaires ne sont ni des élus ni des employés municipaux et mènent les débats en toute neutralité.

Une consultation publique de l'OCPM permet la compréhension en profondeur d'un projet et de ses enjeux. Elle donne une voix à la communauté, offre une tribune pour poser des questions et recueille les points de vue afin de préparer des recommandations spécifiques pour la décision publique. Les recommandations émanant des consultations prennent aussi en compte les politiques, les lois et les règlements en vigueur.

L'OCPM a également le mandat de proposer des règles afin d'assurer la mise en place de mécanismes de consultation crédibles, transparents et efficaces à Montréal.

SOURCE Office de consultation publique de Montréal

Renseignements: Caroline Gosselin, Coordonnatrice relations médias et événements spéciaux,
Office de consultation publique de Montréal, b. 514 872-8818, c. 438 815-0675,
caroline.gosselin@ocpm.qc.ca

Liens connexes

<http://www.ocpm.qc.ca>